



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et onzième session**  
**Cinquième Commission**

Point 134 de l'ordre du jour

**Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017**

## **Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées**

### **Rapport du Secrétaire général**

1. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale.
2. Les dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (43 307 200 dollars) sont répertoriées à l'annexe au présent rapport et représentent un dépassement de 25 687 300 dollars par rapport au solde disponible du fonds, soit 17 619 900 dollars. Les montants indiqués pour chaque rubrique correspondent à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandés lorsqu'il a examiné les différents états et projets de prévisions révisées.
3. Les propositions ont été formulées en tenant dûment compte des procédures énoncées au paragraphe 9 de l'annexe I à la résolution 41/213 de l'Assemblée générale et au paragraphe 6 de la partie C de l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée, qui régissent l'utilisation du fonds de réserve.
4. Le Secrétaire général a proposé que les dépenses supplémentaires découlant de mandats nouveaux ou élargis soient financées au moyen des crédits déjà ouverts. Lors de l'exercice biennal en cours, il a été déterminé qu'un montant de 34 500 dollars pourra être financé dans le contexte des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2016 (voir A/71/401). Lors de l'examen des incidences financières résultant de l'adoption de divers projets de résolutions par les grandes commissions de l'Assemblée générale, il a été déterminé qu'un autre montant de 278 600 dollars pourra être financé au moyen des crédits déjà approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017. Il ne sera toutefois pas possible de couvrir toutes les dépenses supplémentaires résultant de mandats nouveaux ou élargis compte tenu de l'importance des montants en jeu.



5. On se souviendra que, lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice 1994-1995, le Comité du programme et de la coordination avait émis des doutes sur l'utilité de considérer certains produits ou activités comme prioritaires ou non prioritaires et avait recommandé qu'il soit mis fin à cette pratique (voir A/48/16 (Part II), par. 40). L'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité dans sa résolution 48/228, mettant ainsi fin à l'établissement d'un ordre de priorité pour les éléments de programme présentés dans le budget-programme. Étant donné que le mode de présentation du budget ne contient plus d'information relative à l'établissement d'un ordre de priorité approuvé par les États Membres, la décision de diminuer ou de réaffecter le montant des ressources allouées à tel ou tel élément de programme prescrit selon qu'il est ou non prioritaire, notamment de reporter, d'annuler ou de réduire des activités prescrites, nécessiterait l'approbation de l'Assemblée.

6. Le montant total des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (43,3 millions de dollars), selon la répartition présentée dans le tableau ci-après repose sur les recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au moment de l'établissement de la version définitive du présent rapport et ne tient pas compte des recommandations qu'il pourra formuler au sujet des rapports du Secrétaire général concernant : a) les prévisions révisées du Conseil des droits de l'homme; b) les incidences sur le budget-programme du Nouveau Programme pour les villes; et c) les incidences sur le budget-programme du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.

**Répartition des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve,  
par chapitre du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve<sup>a</sup></i>	
1	Politique, direction et coordination d'ensemble	1 759,1
2	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	5 097,2
8	Affaires juridiques	547,4
9	Affaires économiques et sociales	16 380,3
12	Commerce et développement	211,6
15	Établissements humains	500,3
19	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	994,2
21	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	130,0
22	Développement économique et social en Asie occidentale	1 893,6
24	Droits de l'homme	12 359,9
28	Information	8,4
29A	Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	2 154,8
29D	Bureau des services centraux d'appui	1 009,3
29F	Administration (Genève)	60,9
33	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	200,2
<b>Total</b>		<b>43 307,2</b>

<sup>a</sup> Déduction faite des contributions du personnel et au montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017.

**7. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de l'examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général et des recommandations correspondantes du Comité consultatif, l'Assemblée est priée d'examiner les dépenses découlant des mandats nouveaux ou élargis à imputer éventuellement sur le fonds de réserve, comme indiqué ci-dessus.**

## Annexe

## Propositions et modifications concernant le fonds de réserve

(En milliers de dollars des États-Unis)

Solde du fonds de réserve, comme indiqué dans la résolution 70/248 de l'Assemblée générale	24 007,1
Déduction faite des imputations approuvées à la reprise de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	6 387,2
<b>Solde disponible</b>	<b>17 619,9</b>

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission<sup>a</sup></i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve</i>
Conclusions et recommandations du Groupe d'experts chargé de l'évaluation indépendante intermédiaire sur le système d'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies, et prévisions révisées du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 (A/71/163)	2 502,8		(1 038,2)		1 464,6
Contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents (A/70/703)	13 321,6		(6 785,9)		6 535,7
Proposition relative au projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok (A/71/333 et Corr.1)	877,4		(171,6)		705,8
Prévisions révisées comme suite aux décisions figurant dans la résolution 70/290 de l'Assemblée générale, intitulée « Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants » (A/71/345)	305,0		(305,0)		–
Dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/71/417) <sup>b</sup>	256,3		(112,4)		143,9
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2016 (A/71/401)	2 872,2	34,5	–		2 872,2
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 (A/71/401/Add.1)	556,0		–		556,0
Huitième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390)	4 021,8		(2 010,9)		2 010,9

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission<sup>a</sup></i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve</i>
Appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (A/71/534)	23 889,6		(12 608,5)		11 281,1
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième sessions ainsi qu'à sa vingt-quatrième session extraordinaire (A/71/623)	14 910,5		–		14 910,5
Incidences sur le budget-programme : Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (A/C.5/71/13)	295,9		(6,9)		289,0
Incidences sur le budget-programme : faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire (A/C.5/71/12)	692,6		–		692,6
Incidences sur le budget-programme : enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (A/C.5/71/14) <sup>b</sup>	329,3		(3,0)		326,3
Incidences sur le budget-programme : Nouveau Programme pour les villes (A/C.5/71/15) <sup>c</sup>	770,5		–		770,5
Incidences sur le budget-programme : les océans et le droit de la mer (A/C.5/71/16) <sup>c</sup>	748,1		–		748,1
<b>Montant total des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve<sup>d</sup></b>	<b>66 349,6</b>		<b>(23 042,4)</b>	<b>–</b>	<b>43 307,2</b>
<b>Manque à gagner</b>					<b>(25 687,3)</b>

<sup>a</sup> À préciser.

<sup>b</sup> Ajustements du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires établis à partir d'avant-projets de rapports.

<sup>c</sup> Recommandation du Comité consultatif à préciser.

<sup>d</sup> Déduction faite des contributions du personnel et au montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017.